



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **mardi, le 25 mai 2021**, à compter de 18h30 à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et des conseillers suivants :

Mesdames : Isabelle Tremblay
Danielle Pelchat
Annie Parent

Messieurs : Yves Bourassa
Gaétan Falardeau

Lise Dénommé, directrice générale par intérim est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 6748-05-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Gaétan Falardeau et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affichage du poste de l'adjointe au soutien en administration et au développement
4. Résolution entre la Fondation communautaire du Canada et la municipalité
5. Résolution la bleuetière du Montreuil
6. Formation d'urgence sécurité civile le 15 juin 2021 - virtuelle
7. Vider le centre des Loisirs le 27 mai prochain.
8. 2e téléphone - employé de la voirie
9. Prochaine séance le 14 juin 2021
10. Période de questions

3. AFFICHAGE - OFFRE D'EMPLOI POUR ADJOINTE AU SOUTIEN EN ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION # 6749-05-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Annie Parent et résolu unanimement d'afficher le poste de l'adjointe au soutien en administration et au développement dans le journal « Le Reflet, le feuillet, les journaux locaux ainsi de sur le site d'emploi Québec jusqu'au 23 juin 2021.

4. RÉOLUTION ENTRE LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DU CANADA ET LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC - RÉFECTION DU SENTIER PÉDESTRE – SENTIER URBAIN DE NÉDÉLEC :

RÉSOLUTION # 6750-05-21

CONSIDÉRANT que la municipalité de Nédélec a soumis une demande d'aide financière relativement à une subvention à la Fondation communautaire du Canada dans le cadre du programme « Initiative canadienne pour les Collectivités en Santé » pour le projet « Réfection du Sentier pédestre – Sentier urbain de Nédélec;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Nédélec souhaite conclure une entente de subvention d'un montant de 15 000,00\$ avec la Fondation communautaire du Canada pour la réalisation de ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE TREMBLAY, APPUYÉ PAR ANNIE PARENT ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Nédélec approuve le projet d'accord de [contribution/subvention] avec la Fondation communautaire du Canada dans le cadre du programme « Initiative canadienne pour des Collectivités en Santé » pour la réalisation du projet « Réfection du Sentier pédestre – Sentier urbain de Nédélec;

QUE la municipalité de Nédélec demande l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord;

QUE Lyne Ash, mairesse et la directrice générale par intérim Lise Dénommé soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant cet accord.

5. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE – DEMANDE DE LA BLEUETIÈRE DU MONTREUIL

RÉSOLUTION # 6751-05-21

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation (inclusion) à la Commission de protection du territoire agricole, présenter par la bleuetière du Montreuil;

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement d'appuyer cette demande. Celle-ci étant conforme au règlement de zonage de la municipalité. Il s'agit de reconnaître un terrain forestier converti en agriculture depuis 20 ans. Cette entreprise agricole génère de l'activité économique dans la municipalité.

6. FORMATION D'URGENCE SÉCURITÉ CIVILE LE 15 JUIN 2021 – VIRTUELLE

Madame Lyne Ash informe les membres du conseil qu'une formation en intervention d'urgence sera mise en place virtuellement le 15 juin 2021 entre 14H et 19H, alors tous les intervenants en cas d'un sinistre seront contactés en espérant qu'ils pourront faire partie de cette formation.

7. VIDER LE CENTRE DES LOISIRS

Madame Lyne Ash informe les membres du conseil présents que le Centre des Loisirs sera vidé (tables, chaises, vaisselle, thermo pompe, et armoires) le jeudi 27 mai 2021 entre 8h et 17h. Les employés municipaux ainsi que quelques bénévoles participeront à ce dernier effort communautaire pour récupérer ce qui est encore réutilisable.

8. 2E TÉLÉPHONE EMPLOYÉ DE LA VOIRIE

RÉSOLUTION # 6752-05-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement de réactiver l'ancien téléphone de la municipalité pour que l'employé saisonnier est accès à un téléphone durant ces journées de travail. Les coûts estimés pour ce 2e téléphone seraient de 30,46\$ plus taxes par mois.

9. PROCHAINE SÉANCE LE 14 JUIN 2021

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Claude Patoine citoyen de Nédélec demande un suivi sur la salle communautaire, les portes, fenêtres et les galeries qu'ils sont neuves.

Madame Lyne Ash l'informe que pour le moment tout est en attente d'une assemblée publique et que tant que l'assemblée ne pourra avoir lieu nous mettons le projet de la salle communautaire sur « PAUSE ». Le moment venu nous verrons ce qu'on va faire des portes, fenêtres et galeries.

2. Carole Marcoux, citoyenne de Nédélec veut savoir si la subvention obtenue pour le sentier écologique va être utilisée pour refaire le sentier ou si elle va être dépensée sur les salaires.

Madame Lyne Ash la rassure en lui expliquant que la subvention obtenue pour le sentier écologique va être mise en place pour faire la réfection du sentier pédestre – sentier écologique de Nédélec.

3. Claude Cardinal, citoyenne de Nédélec demande si nous allons embaucher pour le poste d'adjointe à l'administration ou bien un agent de développement ce qui serait très bénéfique pour Nédélec, car elle veut que le développement de Nédélec continue.

Madame Lyne Ash lui assure que les membres du conseil on Nédélec à cœur et qu'ils veulent bien poursuivre dans la même direction avec un employé qui pourrait être soutien dans l'administration à 60% ainsi qu'agent de développement à 40%. À suivre.


4. Claude Patoine, citoyen de Nédélec demande quels sont les projets après la démolition du Centre des Loisirs.

Madame Lyne Ash lui reconferme que tous est à suivre pour le moment tant et aussi longtemps qu'on ne pourra pas avoir une réunion publique avec tous les citoyens et citoyennes de Nédélec.


10. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 6753-05-21

Levée de la séance à 18h35 est proposer par Yves Bourassa



Lyne Ash
Mairesse



Lise Dénoimé
Directrice générale et secrétaire- trésorière

